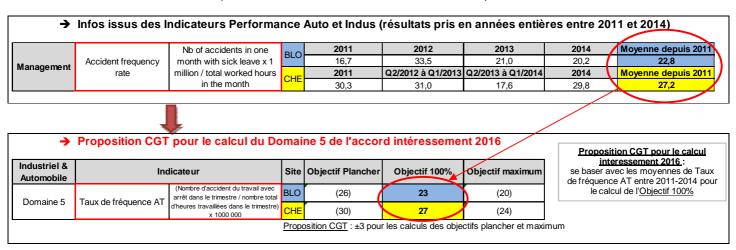


## CGT JTEKT HPI BLOIS

Blois, le 12/10/2015

## Propositions CGT pour 3<sup>ème</sup> réunion Accord Intéressement 2016-2018

1) <u>Domaine N°5 (Sécurité)</u>: Demande de la CGT d'utiliser l'indicateur de « Taux de fréquence d'accident » (calculs issus des Indicateurs Performance Che-Blo) comme base de calcul pour l'indicateur Sécurité (au lieu du « nombre d'AT avec arrêt »):



- → Ce mode de calcul pour l'indicateur Sécurité a pour objectif :
  - De ne pas « cibler » un salarié ayant un AT au cours de la période de calcul vis à vis de tous les autres, surtout que certains services sont plus exposés dans le domaine des AT (Maintenance, Méthodes).
  - 2. De ne pas subir un calcul « tout ou rien » pour la prime liée à cet indicateur.
- 2) <u>Domaine N°5 (Sécurité)</u>: Demande de mise en place d'une surprime de 7€ par mois à l'objectif maximum (comme déjà appliqué pour les indicateurs réclamations clients et taux de service).
- 3) Valeurs de primes trimestrielles : Augmentation des valeurs des primes

Résultat par rapport à l'objectif	Valeur de la prime 2016	
	Proposition Direction	Demande CGT
Inférieur à l'objectif plancher	0 €	0 €
Egal à l'objectif plancher	7€	7€
Egal à l'Objectif	25 €	28 €
Supérieur ou égal à l'objectif maximum	42 €	45 €